



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 60
DU 29 MARS 2019**

Présents :

BOUVARD Martial ; COURGEY Claude ; CULOT François-Xavier ; DUCROUX Séverine ; GAUDINET Alain ; JACOULET Bernard ; MENETRIER Nathalie ; MILLET Catherine ; SALVI Thierry

Absents : BONVALOT Pascal

Absentes excusées :

**BELFORT Dominique ; MUSIAUX Marie Pierre
ARTAUX Laurence avec procuration à BOUVARD Martial
JEANGIRARD Sylvie avec procuration à MENETRIER Nathalie**

Secrétaire de séance : Bouvard Martial

Début de séance : 20h35mn

Avant de commencer l'ordre du jour, le maire demande l'autorisation d'y ajouter les travaux proposés par l'Office National des Forêts.

Demande acceptée à l'unanimité par le conseil municipal

Avant-Projet Définitif du bâtiment dit « Houtau ».

Le maire présente l'Avant-Projet Définitif du bâtiment dit « Houtau » qui serait composé des espaces suivants : un hall d'entrée faisant aussi office de salle d'exposition, une bibliothèque, un coin informatique, une salle à manger équipée d'une cuisine, des toilettes équipées d'un WC PMR, une mezzanine agencée de fauteuils et un lieu de rangement. Il rappelle aussi les différentes activités qui pourront se dérouler dans ce lieu et qui sont : cinéma, expositions de peintures ou autres, conférences, rencontres du club des séniors et la grande nouveauté : l'activité bibliothèque.

Ce bâtiment sera isolé et devra être reconnu « Basse Consommation » ; une nouvelle chaufferie sera installée dans le local déjà existant. Cette dernière assurera aussi le chauffage de la mairie. L'extérieur n'est pas modifié, à l'exception des fenêtres et des fenêtres de toit.

La Maire-Déléguée de Monferney, Catherine Millet, demande s'il serait possible que les toilettes soient aussi accessibles depuis la salle à manger. La question sera posée à l'architecte monsieur Donzé. La 2^{ème} Adjointe Ducroux Séverine indique que la bibliothèque devrait pouvoir donner naissance à un emploi service ou civique. Le maire informe les membres du Conseil Municipal qu'elle devrait être reconnue « bibliothèque relais » ce qui permettrait d'obtenir une aide financière du Département pour cet emploi.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cet Avant-Projet Définitif.

Assistance à Maîtrise d'Ouvrage du bâtiment du Tennis

Le maire informe que le scénario 1 a été retenu par les membres du Tennis Club de Rougemont, à savoir : le démontage du club-house, la réfection des courts de tennis et l'isolation du bâtiment. Le cabinet d'études ACE INGENEERY demande de valider cette version et de décider la poursuite de l'AMO en affermissant la tranche optionnelle n°1 « l'Elaboration du Programme ».

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le scénario 1 et autorise le cabinet ACE INGENEERY à poursuivre l'AMO.

Renouvellement du contrat d'embauche de monsieur Morel Dominique.

Le maire informe le conseil municipal que des nouveaux travaux pourraient être confiés à monsieur Morel : l'isolation de la salle dite « des jeunes » et sa transformation en vestiaires pour les employés de communes, la rénovation du bureau de la directrice de l'école primaire, la préparation du mur délimitant la cour de l'école maternelle avant de le peindre et la peinture des barrières et des portails des écoles.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de renouveler le contrat de monsieur Morel Dominique jusqu'au 31 Août inclus.

Contrat Aidé de monsieur Leclerc Yannick.

Le Maire a le regret d'informer les membres du Conseil Municipal que la DIRECTT a refusé d'attribuer un nouveau Contrat Aidé à l'intention de monsieur Leclerc Yannick.

Le Maire va se renseigner auprès de la directrice d'Objectif Emploi, madame Gehin Isabelle, pour savoir de quelles aides éventuelles pourraient bénéficier l'intéressé.

Il précise aussi que monsieur Leclerc pourrait être embauché en contrat à durée déterminée durant la période estivale.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ces propositions.

Rénovation de la Salle des Fêtes.

La Conseillère Ménétrier Nathalie présente au Conseil Municipal des photos montrant l'état de la toile recouvrant les murs de la salle des fêtes ; cette toile est vraiment défraîchie et doit être changée. Elle présente un devis de l'Entreprise Nova Déco d'un montant de 24 191 euros. Le maire-délégué de Morchamps, Claude Courgey, indique que cette toile a souffert des années où il était encore autorisé de fumer à l'intérieur des lieux publics.

Nathalie Menetrier informe qu'il serait aussi nécessaire de remplacer les rideaux de scène par des rideaux pare-feu comme l'exige la réglementation. Elle précise qu'elle attend un devis pour ces derniers.

Le Maire rappelle que cette salle est en service depuis 1995 et qu'elle est très souvent louée. De ce fait, cette dernière rapporte plus de 8 000 euros chaque année à la commune. Il propose donc au Conseil Municipal les démarches suivantes :

- Créer un budget annexe interne de la salle des fêtes.
- Faire un emprunt spécialement pour la rénovation de cette dernière.
- Demander des subventions auprès différentes collectivités.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ces propositions et charge la conseillère, Ménétrier Nathalie, de faire des démarches auprès de différentes entreprises spécialisées dans la confection de rideaux.

Opposition à l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'Office National des Forêts en lieu et place de la commune

Le Maire informe que la Fédération Nationale des Communes Forestières a engagé une action pour s'opposer à une mesure mise en œuvre par l'Etat et l'Office National des Forêts sans son accord : Faire encaisser les recettes des ventes de bois par l'Office National des Forêts en lieu et place de la commune.

Il propose de soutenir l'action des Communes Forestières et demande l'autorisation de prendre une délibération d'opposition à cette mesure qui va affecter de manière significative le budget de nos communes en retardant de plusieurs mois le versement des recettes de bois et en contrevenant à notre libre administration.

Par cette délibération permettra de refuser l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'ONF en lieu et place des services de la DGFIP.

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité le Maire à prendre cette délibération.

Présentation d'un appareil de désherbage thermique et d'un appareil mécanique.

Le maire présente au conseil municipal deux films représentant des opérations de désherbage avec un appareil thermique ainsi qu'une brosse mécanique. Les membres du conseil municipal reconnaissent l'efficacité des appareils précités et surtout leur impact positif sur l'environnement.

Le maire présente au conseil municipal un devis pour un appareil thermique de la marque « RIPAGREEN » d'un montant de 2 305 euros hors taxe et un devis pour une brosse mécanique de la marque « WEEDHEX » d'un montant de 994.50 euros hors taxe.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ces deux devis.

Travaux de l'Office Nationale des Forêts

Le conseiller, Alain Gaudinet, responsable des garants présente au conseil municipal un devis d'un montant de 25 238.00 euros hors taxe. Il précise que « pour cause de régénération naturelle », certaines opérations ont été retirées volontairement par le technicien forestier territorial en charge de notre commune, monsieur BAU Alexandre. Il s'agit des réalisations suivantes :

- Travaux préalable à la régénération : 3 751.80 euros HT
- Plantations : fourniture et mise en place de plans : 12 506.00 euros HT.

Le retrait de ces tâches modifie le devis initial qui s'élève maintenant au montant de 8 980.20 euros hors taxe.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ce devis et salue le professionnalisme de monsieur Bau.

Pour info.

La 2^{ème} adjointe, Séverine Ducroux, informe le conseil municipal que les travaux de l'aire de jeux commenceront durant le mois d'avril et que ceux du terrain multisports devraient commencer cet été.

La séance est levée à 22h25mn

Prochaine réunion
Vendredi 12 avril 2019 à 20h30

